



Deux États-Uniens encourent 110 ans de prison pour avoir regardé Al-Manar

Par [Cédric Housez](#)

Mondialisation.ca, 24 novembre 2006

[Réseau Voltaire](#) 24 novembre 2006

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

Javed Iqbal et Saleh Elahwal, deux citoyens états-Uniens, ont été arrêté par le FBI, le premier en août et le second le 20 novembre 2006, et risquent lors de leurs procès 110 années d'emprisonnement. Leur crime ? Les deux hommes ont mis en place des paraboles qui leur permettaient, à eux et à d'autres, de capter la chaîne de télévision du Hezbollah, Al-Manar. En effet, cette chaîne a été classée comme « une organisation terroriste » par les États-Unis, la regarder ou aider à sa diffusion est donc considérée par la justice états-unienne comme une complicité avec une organisation terroriste. Le procès aura lieu à Manhattan et devra permettre de déterminer si les États-Unis vont au bout de leur logique délirante dans ce dossier.

Al-Manar est la cible privilégiée des organisations sionistes et américanistes qui, depuis 2003, accusent la chaîne de propager l'antisémitisme. La chaîne de la résistance libanaise a également subi des bombardements lors de la guerre israélienne contre le Liban et a vu son site internet, hébergé en Inde, suspendu sur pression de Washington.

MM. Iqbal et Elahwal font les frais des nouvelles stratégies militaires du Pentagone et de ses alliés qui font de la destruction de la voix de l'adversaire un enjeu de la guerre comme l'ont illustré les bombardements de la chaîne nationale serbe en 1999, les bombardements de locaux d'Al Jazeera en Afghanistan et en Irak et les campagnes internationales pour censurer Al-Manar.

Cédric Housez: Spécialiste français en communication politique, rédacteur en chef de la rubrique « Tribunes et décryptages ».

[Réseau Voltaire](#)

La source originale de cet article est [Réseau Voltaire](#)

Copyright © [Cédric Housez](#), [Réseau Voltaire](#), 2006

Articles Par : [Cédric Housez](#)

recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca